

Paris, vendredi 13 septembre 2019

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2019/04904

Modifiant l'avis n° FR/2019/04839

Pris en application:

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires) Code des transports

Obstacles à la navigation (Passe n°4, sens avalant)

SEINE AVAL - PONT RAILS D' ASNIERES - PK 22,532

Modification des conditions de navigation

- à partir du 13/09/2019 à 20:00
 - o Seine à l'aval de Paris (sur le Bief de Bougival) entre les pk 22,532 (PONT RAILS ASNIERES) et pk 22,600 Dans le chenal

Commentaire:

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés de la présence avérée d'un haut-fond dans la passe n°4, sens unique avalant , du pont SNCF d'Asnières Sur Seine.

Au vu des premières investigations, et dans les conditions de navigation actuelles, les mesures de modifications de navigation et de sécurité suivantes sont arrêtées:

La passe n°4 est autorisée aux bateaux avalants, présentant un tirant d'eau inférieur ou égal à 2,80 m.

Les bateaux avalants présentant un tirant d'eau supérieur à 2,80 m ont l'obligation de passer par la passe n°3, à double sens de circulation.

Mesdames et Messieurs les bateliers sont invités à naviguer avec prudence.

Service(s) à contacter :

UTI Boucle de la Seine, 23, Ile de la loge, 78380 BOUGIVAL

Tél: 01 39 18 23 45 - Fax: 01 39 69 67 41

Date limite d'affichage:

Prochain avis.

Chef d'UTI

Signé

DARIA ORLAC'H

UTI Boucle de la Seine 23, Ile de la loge 78380 BOUGIVAL

Tél: 01 39 18 23 45 - Fax: 01 39 69 67 41